

JOURNAL DU LOT

Paraissant les Mardi, Jeudi et Samedi

10 fr. par AN

HORS DU DÉPARTEMENT : 12 francs par an.

Les abonnements se paient d'avance. — Joindre 50 centimes à chaque demande de changement d'adresse

ADMINISTRATION

CAHORS : L. LAYTOU, DIRECTEUR, RUE DU LYCÉE

L'Agence HAVAS, rue Notre-Dame-des-Victoires, n° 34, et Place de la Bourse, n° 8, est seule chargée, à Paris, de recevoir les annonces pour le Journal.

PUBLICITÉ

ANNONCES (la ligne)..... 25 cent.
RÉCLAMES — 50 —

La publication des Annonces légales et judiciaires de tout le département est facultative dans le Journal du Lot.

Cahors, le 19 Mai

UN AVERTISSEMENT

M. Denormandie est, au Luxembourg, un des sénateurs de la gauche les plus écoutés et les plus appréciés. Sa compétence dans toutes les questions financières, son intelligence des affaires, et aussi son sens droit lui ont acquis, dans la haute Assemblée, une situation de premier rang.

Depuis plus d'un demi-siècle, il a été mêlé, de près ou de loin, aux événements qui se sont déroulés dans notre pays. Son expérience est éprouvée et reconnue. Il sait beaucoup de choses et connaît bien les hommes.

Il vient de recueillir, dans un volume tiré à un petit nombre d'exemplaires et destiné à ses amis, des « notes et souvenirs » sur les événements auxquels il a été mêlé de très près : les journées de juin 1848, le siège de Paris, la Commune, l'Assemblée nationale.

Ce sont là des sujets qui commandent au moins l'attention. Lorsqu'un témoin sûr entreprend de les traiter, lorsqu'il nous dit la part personnelle et active qu'il a prise, par suite des diverses circonstances, à de tels faits, un intérêt des plus grands s'attache aussitôt à son récit. Nous avons lu ces pages brèves et fortes, avec soin : elles sont de celles qui font longuement penser.

Mais nous avons hâte de venir aux conclusions que le narrateur donne et ajoute à ses notes, à ses souvenirs : « Il m'était bien difficile, écrit-il, après avoir passé en revue les trois formidables crises de 1848, 1870 et 1871, de ne pas résumer, fût-ce très brièvement, les impressions qu'elles m'ont laissées et les réflexions qu'elles me suggèrent. »

M. Denormandie ne dissimule pas que le retour qu'il a fait sur le passé lui laisse un profond sentiment de mélancolie. Il constate que, depuis 1789, notre pays a changé sei-

ze fois de régime politique ou de Constitution, et que, après tant d'efforts et de luttes, la France attend encore le gouvernement définitif dont elle a besoin pour assurer ses destinées. « Car, dit-il, qui oserait affirmer que la Constitution de 1875 peut compter sur le long et pacifique avenir qu'avaient rêvé ses fondateurs ? Il établit ainsi le bilan des cent dernières années de notre histoire intérieure : « Seize gouvernements renversés l'un après l'autre, une douzaine de révolutions violentes, cinq ou six guerres civiles et un interminable défilé de révoltes et d'attentats de toute espèce, inspirés par la haine sociale, tel est le spectacle que nous avons donné au monde depuis un siècle. Je le demande : sont-ce là des conditions normales pour un Etat civilisé ? »

L'écrivain analyse avec sagacité les causes de cette instabilité. Arrivant à l'heure présente, après avoir mis en lumière les périls dont le socialisme menace l'Etat, la nation, il ajoute :

« Prenons-y garde, la France s'inquiète. Elle voit sa richesse compromise par les imprudences des uns, les projets des autres, les exigences sans fin des programmes démagogiques. Elle voit le désordre s'insinuer peu à peu dans ses affaires et l'incohérence dans le fonctionnement des services publics. Elle voit ses représentants gaspiller leur temps en des discussions stériles et ses gouvernants accepter la tutelle des factions révolutionnaires... Ce que la France demande aujourd'hui, c'est un gouvernement. »

Ce gouvernement, M. Denormandie supplie ses amis les modérés, les libéraux, « les amis de l'ordre et de la liberté, » de le donner à la France. S'ils ne le font pas, voici ce que M. Denormandie leur prédit :

« Nous évoluons en ce moment entre deux écueils : à gauche, le danger socialiste ; à droite, la menace sourde d'une résurrection possible de la dictature.

« L'esprit césarien n'est pas mort chez nous, on l'a bien vu il y a cinq ans. Les événements peuvent le réveiller encore. Si, pour notre malheur, le parti modéré man-

quant à sa mission, ne parvenait pas d'ici peu à constituer le gouvernement que la nation réclame, il est facile de prévoir quelles seraient les suites de cet échec.

« Le socialisme, que rien n'arrêterait plus dans sa marche, aurait un moment de triomphe. Mais l'histoire nous apprend à quoi aboutissent toujours, dans notre pays, les succès des partis extrêmes. Ils déclenchent les réactions irrésistibles. Nous verrions de nouveau l'un de ces revirements brusques. Le peuple français, affolé, ne comptant plus sur les gens sages, se jetterait encore une fois dans les bras d'un sauveur. Nous nous réveillerions, un matin, comme en Brumaire, comme en Décembre, avec un maître. »

Tel est l'avertissement donné aux modérés par un républicain modéré.

J. QUERCYTAÏN.

INFORMATIONS

L'Impératrice douairière de Russie

ET LE PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE

Le président de la République est parti samedi matin, à 10 heures 40, par la gare de l'Est pour se rendre au-devant de l'impératrice douairière de Russie, qu'il a tenu à aller saluer avant son départ de France.

Les généraux de Boisdeffre, Tournier et le commandant Pauflin de Saint-Morel, qui, comme on le sait, font partie de l'ambassade extraordinaire désignée pour représenter la France au couronnement du tzar, après avoir accompagné le président de la République, rejoindront à Nancy l'Orient-express, qui quitte Paris le soir à 6 heures 50 et qui doit emporter les autres membres de l'ambassade.

Nancy, 16 mai.

Le train présidentiel, après un arrêt de quelques minutes à Château-Thierry et à Bar-le-Duc, est arrivé exactement à quatre heures dix.

Le président descend de son wagon ainsi que sa suite ; il a des gants blancs et la boutonnière de sa redingote est ornée de la rosette bleu pâle de l'ordre de Saint-André qui lui a été conféré par l'empereur de Russie et qui n'est donné qu'aux souverains.

les eût transgressés, pratiquant ses devoirs simplement, sans ostentation, mais aussi sans faiblesse.

Ecrivain distingué, autant qu'habile orateur, il avait vu le succès venir à lui, grandissant d'année en année, comme une récompense de son admirable vie.

A vingt-sept ans, sa renommée était solidement établie, renommée d'orateur sincère, d'écrivain honnête et puissant.

Sa réputation n'était pas douteuse, hypothétique comme celle de certains hommes toujours en travail d'une œuvre à jamais inconnue.

Littérateurs toujours obsédés du livre maître qui doit asseoir leur succès, poètes qui gardent leurs trésors en portefeuille, peintres ou sculpteurs qui cachent éternellement leurs conceptions dans un carton ou derrière un rideau ; son œuvre, au contraire, avait un nom, on connaissait son éditeur, on citait couramment le titre de ses livres.

Tout lui souriait, la renommée et la fortune.

En passe de devenir illustre, Savreux eût donc été parfaitement heureux, s'il n'avait eu un frère : le tracés de sa vie, le tourment de toutes ses heures, la préoccupation constante de son esprit.

Elevé, comme lui, sous l'œil vigilant de leur père, robuste comme lui, intelligent comme lui, rompu à tous les sports, Charles Savreux avait donné à sa vie une autre direction que son frère.

Toujours en fête, joueur acharné, il avait jeté sur le tapis vert tout son patrimoine, sans pouvoir se guérir de sa fatale passion, jouant sur parole quand il n'avait plus rien, insouciant de savoir comment il paierait, comptant toujours sur la bourse de son frère qu'il admirait, mais qu'il n'avait pas le courage d'imiter.

L'Entrevue

Lorsque le train impérial est signalé, le président de la République se place sur le quai, à l'endroit où doit s'arrêter le wagon de l'impératrice ; le général de Boisdeffre, le général Tournier et M. Le Gall se groupent derrière lui, puis, plus en arrière, les officiers d'ordonnance.

Le train entre en gare à 4 h. 30.

Lorsque le wagon-salon de Sa Majesté apparaît, le président de la République se découvre, les officiers portent la main au képi et toutes les personnes présentes ont leurs coiffures à la main.

Le prince Bariatinsky, en redingote et en petit chapeau, s'avance tête nue au-devant du président de la République et le prie de monter dans le salon de l'impératrice douairière. Au moment où il y pénètre, Sa Majesté vient à sa rencontre ; M. Félix Faure lui baise respectueusement la main ; l'impératrice lui présente ses deux enfants qui l'accompagnent : la grande duchesse Olga et le grand duc Michel.

Sa Majesté invite le président à s'asseoir pendant qu'elle même prend place sur un fauteuil en face de lui et à gauche du salon. Elle a à ses côtés le grand duc Michel ; la grande duchesse Olga s'assied à la gauche de M. Félix Faure.

Du quai de la gare, on aperçoit l'impératrice douairière qui porte une toilette de crépon noir. Elle est nu tête, le geste est sobre, le regard d'une grande douceur et le sourire mélancolique ; toute l'attitude de la souveraine dénote la plus admirable simplicité.

On remarque dans le salon de grandes corbeilles à fond de pensées d'où n'émergent que des roses de France, un drapeau russe et un drapeau français entrecroisés sur l'une des parois du wagon.

Pendant l'arrêt du train, les employés des chemins russes, en tunique noire, serrés à la taille et en toque d'Astrakan, sont postés sur le quai, aux portières des wagons.

A 4 h. 40, le signal du départ est donné, le président de la République accompagne l'impératrice douairière jusqu'à Pagny où son train va aller le reprendre ainsi que sa suite.

Quand le train s'ébranle, le public se découvre de nouveau et pousse à trois reprises le cri de : « Vive la Russie ! »

Les Russes répondent à ces acclamations par des saluts.

Au cours de la conversation que l'impératrice a eue avec M. Félix Faure, elle n'a pu se défendre d'une vive émotion lorsqu'elle l'a remercié de l'accueil vraiment paternel qu'il a fait à Nice au tsarewitch.

L'impératrice a reçu fort aimablement les généraux de Boisdeffre et Tournier que lui a pré-

Dix fois Paul l'avait menacé de ne plus payer ses dettes, mais chaque fois il cédait par crainte du scandale, espérant toujours ramener son frère, ne voulant pas le désespérer de ses refus et l'empêcher de remonter la pente raide au bas de laquelle il s'était laissé glisser.

De faiblesse en faiblesse, l'héroïque jeune homme en était arrivé lui-même à la ruine, sans une plainte, désespéré de ne pouvoir plus rien pour ce prodigieux il avait fait son enfant gâté.

Tel était l'homme que Dubulle avait lâchement calomnié et dont il espérait bien maintenant se débarrasser par un bon coup d'épée.

Le lendemain, à l'heure fixée, Savreux était au rendez-vous.

Très calme, les traits reposés, très grave aussi dans sa redingote noire boutonnée jusqu'au col, il salua ses témoins, échangea quelques brèves paroles avec eux et, durant tout le trajet, s'enferma dans le mutisme le plus absolu, semblant méditer quelque sérieuse résolution.

Sur le terrain, Dubulle, les traits contractés, l'œil injecté de sang, attendait depuis quelques minutes avec ses témoins.

Les deux groupes se saluèrent cérémonieusement, puis les témoins se rapprochèrent, échangeant quelques dernières observations et revinrent vers leurs clients, les prévenant que l'heure était venue.

Tout à coup Savreux, qui n'avait pas prononcé encore une seule parole, pas fait un mouvement, semblant ne pas entendre ce qui se disait, ne pas comprendre ce qui se passait autour de lui, s'avança de quelques pas vers le groupe formé par son adversaire et ses témoins.

Tous le regardèrent surpris, se demandant ce qu'il voulait faire.

FEUILLETON DU « Journal du Lot » 12

HAINES MORTELLE

PAR

A. DES ORMEAUX

V

Les supplications d'une mère

Puis, réconforté par cette riieuse vision, très calme, maintenant qu'il était en règle avec sa conscience, résolu à faire son devoir jusqu'au bout, il se souvint qu'il devait être debout de grand matin et passa dans sa chambre pour se mettre au lit.

VI

La rencontre

Paul Savreux avait, à l'époque où s'ouvre notre récit, vingt-sept ans à peine. Fils d'un avocat célèbre, il avait embrassé la carrière paternelle, et sa voix, très écoutée au Palais, avait déjà l'autorité et l'ampleur de celles des plus expérimentés.

La droiture de sa vie garantissait la justice de ses causes et assurait leur succès. On racontait un trait admirable :

« Les héritiers d'un grand nom plaidaient pour obtenir la cassation d'un testament qu'un de leurs riches parents de province, avait fait en faveur d'une vieille domestique qui l'avait soigné avec un dévouement sans bornes jusqu'à la dernière minute.

Frustrés, les héritiers voulaient mettre les mains sur les rentes de la vieille fille ; il s'agissait de plusieurs millions.

La cause était injuste de l'avis de tous les magistrats, le testament en règle. Seul, un avocat retors, habile, éloquent, pouvait faire triompher les héritiers.

Leur mauvaise étoile les conduisit vers Paul.

Il eut un haut le cœur, soulevé par le dégoût que lui inspiraient ces gens avides, rapaces, très riches déjà, qui voulaient, au mépris de toute justice, enlever à une pauvre vieille femme le fruit de son dévouement.

Il écouta jusqu'au bout, froidement, leurs ignobles propositions, les promesses qu'il firent miroiter à ses yeux, les offres séduisantes qu'ils firent pour imposer silence à son honnêteté et acheter son éloquente parole. Quand ils eurent fini, sans mot dire, il leur montra du doigt la porte, se faisant violence, n'osant pas écouter les conseils que lui donnait son indignation.

Le jour du jugement il parut à la barre pour la vieille bonne, et sans s'arrêter à la puissance des adversaires, il les écrasa de son dédain, les désignant au mépris général.

L'effet de la plaidoirie fut immense, il eut cause gagnée.

A dater de ce jour, Savreux vécut au milieu du respect et de l'admiration de ses confrères.

Ami de l'étude, piocheur acharné, il avait laissé, partout où il était passé, d'excellents souvenirs.

Au collège, au quartier des Ecoles plus tard, il eut toujours la renommée d'un camarade aimable, gai, bon, doux, serviable, complaisant, et d'un élève modèle. Elevé dans un milieu chrétien, il était resté fidèle aux principes de son enfance, et pour rien au monde il ne

senté le président, et les a priés d'accepter une tasse de thé, qui a été aussitôt servie.

Dix minutes se passent encore : on traverse, sans s'arrêter, les gares de Dieulouard, de Pont-à-Mousson, etc.

Le trajet qui sépare Fronard de Pagny est de quarantes minutes environ.

A Pont-à-Mousson, l'impératrice présente à M. Félix Faure les officiers russes qui l'accompagnent dans son voyage.

M. Félix Faure présente à son tour les membres de sa maison ; on arrive en gare de Pagny à 5 heures 10.

A Pagny

La gare est absolument vide ; les habitants de Pagny se pressent à l'extérieur des bâtiments. Toutes les maisons avoisinantes sont pavées de couleurs russes et françaises.

Le président de la République prend congé de l'impératrice, qui le remercie de nouveau ; il descend sur le trottoir de la gare, suivi du général de Boisdeffre, de M. Le Gall et de tous les officiers de la maison militaire, et se place devant le wagon, attendant la fin de la manœuvre.

Gracieux hommage

L'impératrice choisit dans une gerbe de fleurs qui orne sa table, les deux plus belles roses et les envoie porter par un officier russe l'une au président de la République l'autre au général de Boisdeffre.

Elle s'approche de suite de la glace, faisant de la main un geste gracieux d'adieu au président de la République.

Dans un compartiment voisin, ses enfants font de même.

Le départ

La manœuvre, sous la direction de M. Gerschel, chef de gare de Pagny, s'opère rapidement ; la locomotive de la compagnie de l'Est est envoyée en garage, et deux fortes machines allemandes réservées aux express, toutes deux à huit roues, sont attelées au train impérial.

Le personnel français se retire et le personnel allemand prend possession du train dont il doit assurer la marche.

MM. Kecker, directeur du chemin de fer d'Alsace-Lorraine ; Sebumach, contrôleur et les inspecteurs montent dans un des wagons.

L'impératrice salue le président qui est resté découvert ; la foule, au dehors, pousse de nombreux cris de : « Vive la Russie ! Vive la France ! »

Bientôt, le train impérial disparaît dans le lointain, il ne s'arrêtera plus qu'à Sarrebruck.

Le président de la République se promène pendant quelques instants dans la gare. La foule reste derrière, malgré la pluie qui commence à tomber et crie : « Vive la Russie ! Vive la République ! »

Pour les pauvres

Nice, 18 mai.

Le tsarevitch a fait remettre, au moment de son départ, au préfet des Alpes-Maritimes, 5,000 francs pour les pauvres. L'impératrice douairière avait, de son côté, fait donner au préfet 8,000 francs dans le même but.

Le Couronnement du Tzar

Paris, 17 mai.

Les membres de la mission française, se rendant aux fêtes de Moscou, ont quitté Paris, hier

soir, à 6 h. 50, par l'Orient-Express : le général Jeannerod, le contre-amiral Sallandrouze de Lamornaix, M. Mollard, introducteur des ambassadeurs ; le lieutenant-colonel Menetrez, les capitaines Carnot, Olry de Labry, Hély-d'Oiszel, ont pris place dans un sleeping-car qui leur avait été réservé.

Ils prendront à Nancy les généraux de Boisdeffre, ambassadeur extraordinaire, et Tournier, qui ont accompagné le président de la République pour son entrevue avec l'impératrice douairière.

Le train se dirigera ensuite par Strasbourg, Stuttgart, Ulm et Munich sur Vienne, d'où un train spécial emmènera la mission à Varsovie puis à Moscou.

Moscou, 17 mai.

Tous les ambassadeurs ordinaires sont actuellement installés à Moscou, ainsi que les hauts fonctionnaires russes.

Le prince Lobanof est arrivé ce matin ; le grand-duc et la grande-duchesse Serge, reçoivent aujourd'hui le corps diplomatique ; les dames seront reçues demain. L'ambassadrice de France reçoit cet après-midi les dames de Moscou. On échange des visites : les officiers et les fonctionnaires sont en grande tenue. L'affluence continue d'augmenter.

Les fêtes du couronnement commenceront demain par l'arrivée de l'empereur au palais Petrowski, près de Moscou.

Vienne, 17 mai.

La députation française allant au couronnement du Tzar, est arrivée aujourd'hui à Vienne ; elle repartira demain pour Moscou.

QUESTION D'ÉGYPTE

Alexandrie, 17 mai.

Il est aujourd'hui certain que l'Angleterre et l'Italie négocient activement la cession de Kassala au khédive ; l'Egypte devrait alors payer, non seulement les frais qu'entraînerait cette cession, mais il lui faudrait, en outre, rembourser aux Italiens toutes les dépenses que leur nécessita la prise et l'occupation de Kassala, ainsi que celles qui résulteraient de son évacuation.

Aussitôt après la cession, Kassala serait occupée par des troupes indiennes.

On considère ici que cet accord serait une véritable duperie, puisque c'est l'Egypte qui aurait à solder les frais de l'expédition qui lui enleva une ville qui faisait partie du territoire égyptien et dont l'Angleterre a la ferme intention, à peine dissimulée d'ailleurs, de s'emparer en même temps que du Soudan.

Les Italiens en Afrique

Ménélik est arrivé au Choa.

On confirme que les négociations de paix ont été rompues sur la prétention de l'Italie que le négus s'engage vis-à-vis des Italiens à n'accepter le protectorat d'aucune autre puissance.

Ménélik ne veut à aucun prix prendre vis-à-vis de l'Italie aucun engagement qui puisse paraître restreindre à un degré quelconque ses droits de souveraineté ; il se prêterait à un accord international entre toutes les puissances européennes garantissant la neutralité de son empire indépendant, mais il n'acceptera jamais que cette indépendance soit indirectement garantie par la seule Italie.

sieurs.

Dubulle, déjà prêt, l'épée à la main, très nerveux, fit un geste de la main, comme pour faire signe à son adversaire de se hâter.

Mais Savreux ne le vit point, il fit encore un ou deux pas en avant et, se découvrant, très pâle :

— Messieurs, dit-il d'une voix très ferme, je viens vous prévenir que je ne me battra pas.

Ce fut un même cri, provoqué par la même stupéfaction.

— Vous ne vous battez pas ?

— Non.

— Alors, demanda Dubulle en ricanant, vous refusez de me rendre raison ?

— Je n'ai rien à vous répondre, croyez ce qu'il vous plaira.

— Vos raisons, dites-nous au moins vos raisons, firent les témoins de Georges ?

— Je ne me bats pas, parce qu'il ne me convient plus de me battre.

J'ai toujours réprouvé le duel, je ne veux pas mettre mes actes en contradiction avec mes paroles, mon devoir et mes principes religieux m'interdisent de verser le sang.

— Qu'en dites-vous, messieurs, s'écria Dubulle s'adressant à Lux d'Orgeval et à son ami ?

— Ce serait trop facile d'insulter les gens, de les frapper même et puis de s'en aller ensuite les mains dans ses poches, sous prétexte que les principes de l'insulteur lui défendent le duel.

— Vous vous battez, monsieur Savreux, ou, je vous le jure, vous ne partirez pas vivant d'ici.

Paul haussa les épaules avec mépris.

— Je vous dis que je ne me battra pas. Adieu, mes-

Le pays d'Adissa, razié à la fin de janvier par les Abyssins, a été complètement abandonné par les Italiens.

CHRONIQUE LOCALE ET RÉGIONALE

CONSEIL MUNICIPAL DE CAHORS

Séance du 17 Mai 1896

Le Conseil municipal de Cahors s'est réuni dimanche, à 3 heures, pour l'élection de la municipalité.

Tous les membres étaient présents à l'exception de MM. Ausset et Roussel, excusés.

Après l'installation du nouveau conseil, par M. Costes, ancien maire, M. Besse, doyen d'âge, prend place au fauteuil présidentiel et on procède à l'élection du maire.

M. Costes est élu par 18 voix contre 7 bulletins blancs.

M. Costes remercie ses collègues de l'honneur qu'ils lui font pour la quatrième fois et termine en exprimant l'espoir que le conseil sera un pour bien gérer les affaires de la commune.

On a voté ensuite pour la nomination des deux adjoints. MM. Mazières et Parazines sont réélus par 17 voix.

Sur la proposition de M. Guiraudies-Capdeville le conseil vote une subvention de 200 fr. pour permettre aux pupilles de la Société des sauveteurs du Lot, de prendre part au concours de gymnastique qui aura lieu dimanche prochain à Carcassonne.

M. le maire fait connaître au conseil le résultat des démarches faites par lui et MM. Talou et Delpont auprès du général en chef du 17^e corps d'armée, au sujet du départ successif des bataillons du 7^e de ligne pour Moissac. Il dit que le général leur a promis que la musique rentrerait avec le 3^e bataillon. Quant aux autres bataillons ils iront à Moissac, l'un après l'autre.

M. le maire ajoute que le général est bien disposé en faveur de la ville de Cahors, et prêt à lui accorder une compensation pour le préjudice à elle porté par le départ pour Moissac des bataillons du 7^e d'infanterie.

M. Caviolle demande en quoi consistait la compensation promise par le général Fabra.

M. le maire répond qu'il s'est contenté de la promesse du général, sans lui demander des détails.

M. Cayla fait observer que les soldats auraient pu être logés chez les habitants de Cahors ou dans des baraquements que l'on aurait fait construire, et éviter ainsi le dommage que le déplacement du régiment cause à la ville.

M. le maire dit que la question des baraquements a été discutée, mais que le corps médical militaire s'y est formellement opposé, par crainte d'une recrudescence des maladies.

Election des municipalités

Figeac. — M. Vival est nommé maire, M. Galtié est désigné comme premier adjoint, M. Marcenac est élu deuxième adjoint.

Gourdon. — M. Linol a été élu maire avec MM. Cabanès et Baleste pour adjoints.

Limogne. — M. Georges Pradines a été élu maire ; M. Albert Pradines, adjoint.

Livernon. — M. Delpon a été élu maire.

— Non.

— Eh bien ! monsieur Savreux, reprit George, à mon tour, je vous le dis, vous êtes un lâche.

A cette sanglante injure, Paul se retourna d'un bond, furieux, les traits crispés, la figure blême, les lèvres saignantes sous la morsure nerveuse de ses dents, s'efforçant encore malgré tout d'être calme.

— Un lâche, moi ! cria-t-il avec un geste de colère folle. Allons donc, à qui le ferez-vous croire ?

Je n'ai rien à craindre ; vous savez bien que ma balle ne manque jamais son but, et qu'aucun de vous ne peut se vanter de m'avoir touché de son fleuret ou de son épée.

Je suis certain du résultat, et vous voulez que ce soit la peur qui m'arrête !

— Batez-vous, alors, monsieur Savreux.

— Non, je ne veux pas souiller mes mains de votre sang ; ce serait un meurtre inutile, dont je ne veux pas charger ma conscience.

— Grands mots que tout cela, dont vous masquez votre couraïdise et votre lâcheté, ricana Georges.

Savreux affolé, hors de lui, sous cette nouvelle injure, oubliant une minute son héroïque résolution, saisit une épée et courut sur son adversaire.

— Et garde, monsieur, fit-il, d'une voix stridente.

Mais presque aussitôt, redevenant maître de lui, grâce à un puissant effort de volonté, honteux de ce nouvel emportement, il saisit à pleines mains l'épée qu'il tenait la brisa d'un coup sec sur son genou, jeta les tronçons par terre et s'écria, d'un ton bien résolu cette fois :

— Non, je ne me battra pas, vous connaissez mes raisons !

Puis saluant en silence, il se retira à pas précipités, le visage livide, les yeux hagards.

Lacapelle-Marival. — M. le docteur Cadiergues a été élu maire et M. Charkowski, adjoint.

Puy-l'Évêque. — Sont élus : Maire, M. Puech adjoint, M. Deltil.

Labenne. — M. Guilhem, est élu maire.

Bretenoux. — MM. Boyer, maire ; Vaur, adjoint ;

Latronquière. — MM. Roussille, conseiller d'arrondissement, maire ; Mage adjoint.

Saint-Céré. — M. Lherm, maire ; Baudel premier adjoint ; Cyprien Castagné, deuxième adjoint.

Nouvelles militaires

M. Robert Calmon-Maison, lieutenant de réserve au 12^e d'artillerie, est affecté avec le même grade à l'état-major du ministère de la guerre.

Concert de l'Orphéon

Nous apprenons avec plaisir que le prochain concert, offert par l'Orphéon de Cahors à ses membres patrons et dames patronnesses, est fixé au dimanche 31 mai prochain. Ce concert, qui nous réserve d'agréables surprises, aura lieu dans la salle du théâtre.

Musique militaire

M. Larroque, musicien au 7^e d'infanterie, vient d'être reconnu admissible à l'emploi de sous-chef de musique dans l'armée.

Les Sauveteurs

La société de gymnastique les Sauveteurs du Lot, enverra samedi prochain, 23 mai, à Carcassonne, pour prendre part au concours de gymnastique entre les sociétés du Midi, une section d'adultes et une section de pupilles.

Les élèves de la société sont bien entraînés et il y a lieu d'espérer que, sous la direction de leurs habiles et dévoués professeurs, ils auront le même succès qu'à Perpignan.

Postes et Télégraphes

Un concours pour l'admission à 350 emplois de surnuméraires des Postes et Télégraphes aura lieu les lundi 22 et mardi 23 juin 1896, au chef-lieu de chaque département.

Peuvent y prendre part les jeunes gens âgés de 18 ans au moins et de 25 ans au plus au 1^{er} janvier 1896, sans infirmités, ayant une taille de 1^m 54 au minimum.

Par exception, peuvent concourir après 25 ans, et jusqu'à 28 ans, les candidats qui justifient de trois années au moins de présence sous les drapeaux.

Pour les candidats comptant moins de trois années de service dans l'armée et plus de 25 ans d'âge, la limite d'âge de 25 ans est reculée d'une durée égale à celle des services.

Les candidats devront se présenter en personne et sans retard au Directeur des Postes et Télégraphes de leur département, chargé de l'instruction des candidatures.

Ce fonctionnaire leur remettra le programme du concours.

La liste d'inscription sera close le 3 juin 1896.

Incendie

Judi, un violent incendie a détruit la maison et le mobilier de M. Galtier, propriétaire aux Ramonets, commune de Cahors. On ignore jusqu'ici la cause du sinistre. Les pertes, qui sont considérables, ne sont couvertes par aucune assurance.

Dubulle, ivre de fureur, voulut s'élaner sur ses traces, lui criant de loin d'ignobles insultes, espérant encore exciter la colère de Paul et le ramener en face de lui l'épée à la main.

Mais cette fois il ne daigna même pas se retourner.

A leur tour, d'Orgeval et son second s'éloignèrent, écœurés des propos de Dubulle, convaincus que leur ami venait d'épargner ce misérable, heureux au fond du dénouement pacifique de cette fâcheuse affaire. Ils coururent chez Savreux pour lui serrer la main, l'assurer de leur dévouement et lui demander pardon du doute qu'ils avaient manifesté à son égard.

Leur ami n'avait pas reparu à son domicile depuis le matin il était parti sans dire où il allait ni quand il rentrerait ; la journée et la nuit furent employées par d'Orgeval et son camarade en d'inquiètes et actives recherches. Mais nulle part on n'avait aperçu Paul. Préoccupés, troublés de cette brusque disparition, les deux amis revinrent dix fois frapper à sa porte, toujours en vain.

Qu'était donc devenu Paul Savreux ? C'est ce que nous apprendra la suite de ce récit.

VII

Mère et fils

Ce fut une véritable stupéfaction, un émoi intraduisible quand Dubulle reparut triomphant sur le boulevard escorté de ses deux témoins.

On ne s'attendait plus à le revoir.

(A suivre)

COUR D'ASSISES DU LOT

Présidence de M. Fournel, conseiller à la cour d'Agen assisté de MM. Fieuzal et Bouisset, juges au tribunal civil de Cahors.

Audience du 18 mai 1896

Affaire Cosse. — Infanticide.

M. Fournel, substitut de M. le procureur de la République, occupe le siège du ministère public.

M^e Besse est assis au banc de la défense. Les formalités d'appel de MM. les jurés remplies, il est procédé au tirage au sort du jury. M. le greffier donne ensuite lecture de l'acte d'accusation d'infanticide dont a à répondre la fille Cosse.

La fille Cosse a fait des aveux complets. Elle a indiqué au magistrat instructeur l'endroit où elle avait caché le petit cadavre. Elle a reconnu que l'enfant avait crié et qu'elle l'avait étouffé en lui comprimant le nez et la bouche. L'examen médico-légal a confirmé ses aveux.

L'accusée a des antécédents déplorables. Ses actes témoignent de son immoralité et elle a subi une condamnation à huit jours d'emprisonnement pour vol et coups.

Six témoins cités à la requête du ministère public, sont entendus.

M. le procureur réquiert sévèrement contre l'accusée.

Le défenseur, M^e Besse, fait de généreux efforts et demande les circonstances atténuantes pour sa cliente qui a avoué tous les faits à elle reprochés.

Le jury, après avoir délibéré, répond affirmativement à la seule question qui lui est posée, et accorde à l'accusée des circonstances atténuantes.

La Cour condamne Françoise Cosse à 5 ans de travaux forcés, et prononce contre elle la déchéance de la puissance maternelle sur ses enfants, qui seront confiés au service de l'assistance publique.

M. le président déclare la session close.

Affaire renvoyée

L'affaire des époux Andrieux, accusés de vol qualifié, de faux et d'usages de faux, qui devait venir à l'audience de la cour d'assises d'aujourd'hui mardi, n'a pu être jugée.

Les époux Andrieu se sont, en effet, pourvus au dernier moment contre l'arrêt de la chambre des mises en accusation.

CHEMIN DE FER D'ORLÉANS

FÊTES DE LA PENTECOTE

24-25 MAI 1896

A l'occasion de la Fête de la Pentecôte, la Compagnie d'Orléans rendra exceptionnellement valables pour le retour jusqu'aux derniers trains du Jeudi 28 Mai, les Billets Aller et Retour à prix réduits qui auront été délivrés, aux conditions de son Tarif spécial G. V. n° 2, les Samedi 23, Dimanche 24, Lundi 25, Mardi 26 et Mercredi 27 Mai inclus.

Ces billets conserveront la durée de validité déterminée par ledit Tarif lorsqu'elle expirera après le 28 Mai.

Exposition Nationale de Genève

du 1^{er} Mai au 15 Octobre 1896

BILLETS D'ALLER ET RETOUR

A PRIX RÉDUITS

A l'occasion de l'Exposition Nationale de Genève, la Compagnie d'Orléans, d'accord avec la Compagnie de Lyon, fera délivrer jusqu'au 15 octobre 1896, dans les principales gares de son réseau des billets directs d'aller et retour à prix réduits pour Genève.

La réduction de prix sera celle des billets d'aller et retour ordinaires du réseau d'Orléans.

La durée de validité de ces billets sera uniformément de 30 jours, comptés de minuit à minuit.

Cette durée pourra être prolongée d'une ou deux périodes de 15 jours, moyennant le paiement, pour chacune de ces périodes, d'un supplément égal à 10 0/0 du prix des billets. La prolongation pourra être demandée pour les deux périodes à la fois.

La demande de prolongation pourra être faite à Genève ou à une gare quelconque du réseau de Lyon.

Les billets dont il s'agit ne donneront droit à aucun arrêt en cours de route. Les voyageurs qui en seront munis devront suivre, au retour, le même itinéraire qu'à l'aller. Lesdits billets pourront être utilisés dans tous les trains recevant réglementairement, pour le parcours à effectuer, des voyageurs à plein tarif de la classe du billet délivré.

THÉÂTRE DE CAHORS

LA TORTUE

L'immense succès du Théâtre des Nouveautés, LA TORTUE, vient de prendre son essor.

Une tournée artistique dirigée par Le Gallo, le jeune comique des Nouveautés, et entièrement composée de Notoriétés parisiennes, parcourt les principales villes de France en ne donnant partout qu'une représentation.

Dûe à la verve brillante de Léon Gandillot, l'auteur du Sous-préfet de Château-Buzard, de la Tournée Ernestin et de tant d'autres succès deux ou trois fois centenaires. LA TORTUE est en même temps un succès de fou rire et une comédie fine et remplie de traits charmants.

La Tournée sera à Cahors le dimanche 24 mai prochain.

FAITS DIVERS

Honteux trucages

Des serres chaudes de tous les coins de nos départements du Midi et de l'Algérie pleuvent les primeurs sur nos marchés.

Seulement, que de trucages habiles et qui trompent l'œil des meilleures ménagères !

Ainsi, la fabrique des « pommes de terre nouvelles » ne date pas d'hier, et, néanmoins, son extension prend des proportions tout à fait... nouvelles.

Rien de plus simple : il suffit de choisir parmi les pommes de terre de l'année précédente celles qui sont les plus petites, de les mettre sur un linge saupoudré de sel gris, et de les rouler dessus à l'aide d'un autre linge.

Au bout de quelques instants, la peau est absolument raclée.

Passées ensuite dans l'eau, ces petites vieilles pommes de terre deviennent, par cette délicate opération, d'appétissantes pommes de terre nouvelles.

Voulez-vous des « haricots nouveaux » connus sous le nom de « haricots d'Algérie, » c'est élémentaire.

Prenez de vieux haricots, que vous plongerez dans la vapeur d'eau en ébullition, et le tour est fait.

Ce n'est qu'après avoir mis ses haricots au feu que l'acheteur s'aperçoit de la supercherie, car le « travail du rajeunissement » les a complètement rendus réfractaires à la cuisson. Mais vous ne tenez pas le marchand.

Pour les « noix fraîches » c'est une autre chanson. Il suffit de plonger les vieilles noix dans un bain de Barèges pour opérer la métamorphose.

Que d'antiques beautés auraient recours à ce procédé de régénérescence et courraient prendre des cachets dans un établissement de bains si la transformation instantanée des vieilles gardes en jeunes noix pouvait se faire de la même façon !...

Quant aux larges prunes d'Agen, ce sont souvent de petits pruneaux, cuits à moitié, évidés par parties de leurs noyaux et roulés ensuite dans du sucre.

Le lecteur ignore peut-être que les poissardes des marchés de Paris et de province, à la langue aussi salée que la merluche, joignent à leur talent oratoire pour vanter leur marchandise, des finesses et des roublardises à faire pâlir les diplomates les plus rusés.

Ainsi les poissons qui n'ont pas été vendus le jour de leur arrivée sont immergés dans un bain de chlorure de chaux, et soumis au moment de les placer sur l'étal à un courant d'eau fraîche. Ensuite on les maquille comme des cabotins, en humectant de sang leurs branchies et en remplaçant les yeux ternis de ceux d'une certaine dimension, par des globes oculaires plus jeunes et plus frais.

Compléter la liste des falsifications serait impossible.

Mais hâtons-nous de dire que Cahors est à l'abri de ces malhonnêtes trafics, grâce à la probité traditionnelle de nos marchands de comestibles divers.

Une curieuse découverte

On vient de recevoir communication, à l'état-major général de la guerre, d'un rapport signalant une curieuse découverte par le capitaine Bellon, du 6^e d'artillerie.

Cet officier, en observant, avec l'aide d'un receveur des postes et télégraphes, les sons rythmiques d'un téléphone influencé par une ligne télégraphique, a découvert un alphabet qui permet de lire, sans toucher au fil, les dépêches transmises à l'aide du système Morse.

Il en résulte qu'avec ce dernier appareil, négligé dans le service intérieur courant, le secret de la correspondance télégraphique pourrait être aisément surpris, sans que les postes en communication puissent le savoir, et l'on conçoit l'importance d'un tel procédé au cours d'événements de guerre.

Mésaventure de deux gendarmes

On mande de Toulon :

Une aventure sans précédent dans les annales de la gendarmerie, vient de se produire aux environs de Brignoles.

Deux gendarmes de Montmeyan conduisaient à la maison d'arrêt de Brignoles deux italiens arrêtés pour vol.

A mi-chemin de cette dernière ville, les deux malfaiteurs parvinrent à briser leurs liens. Sautant sur les deux gendarmes, ils réussirent à les faire tomber de cheval et à les terrasser, puis les ficelèrent soigneusement et les attachèrent à un tronc d'olivier.

Ils montèrent ensuite sur les chevaux et rebroussèrent chemin.

Un paysan qui rentrait à la ville aperçut les deux gendarmes et les détacha. Les deux représentants de l'autorité confus, comme on le devine, durent raconter à leurs chefs la mésaventure dont ils avaient été victimes.

On envoya immédiatement d'autres gendarmes à la recherche des deux fugitifs qu'on ne parvint pas à rattraper.

Les deux chevaux volés furent retrouvés errant dans la campagne.

Les fontes du harnachement étaient veuves de leurs revolvers dont les vagabonds avaient jugé à propos de s'emparer.

Bibliographie

Des Connaissances utiles aux Amateurs d'Objets d'Art et de Curiosité, aux Antiquaires, aux Experts, à l'Enseignement, ainsi qu'aux Officiers Ministériels, Commissaires-Priseurs et à tous ceux qui en remplissent les fonctions, viennent de paraître chez l'Editeur d'Art, Edouard Rouveyre à Paris, sous le titre de : *Comment discerner les Styles du VI^e au XIX^e Siècle*. Cet ouvrage illustré d'un millier de dessins, est à chaque page une leçon de goût, un guide infailible, d'une incomparable richesse documentaire. Roger Milès, l'érudit historien d'art, était désigné pour commenter chacune des planches dans des études synthétiques sur les styles, qui forment un répertoire précieux pour toute personne s'occupant d'objets d'art et de meubles. Nous engageons ceux de nos lecteurs que ce Manuel de la Curiosité peut intéresser, à en demander l'envoi en communication, à l'examen et franco, à M. Edouard Rouveyre, éditeur, 76, Rue de Seine, à Paris.

LA RÉVOLUTION FRANÇAISE Constituante Législative, Convention, Directoire, d'après 2,000 peintures, gravures, sculptures, estampes, médailles, objets... du temps, sous la direction de M. Armand Dayot inspecteur des Beaux-Arts.

Cet ouvrage unique et définitif, fruit de longues et laborieuses recherches, raconte sous la plus pittoresque et la plus saisissante des formes, l'Image, tous les événements révolutionnaires, militaires, tragiques, etc., qui se sont déroulés pendant cette terrible et glorieuse période de notre histoire, comprise entre le 5 mai 1789, date de l'ouverture des Etats-Généraux et le 18 Brumaire (9 novembre 1799), date réelle de l'arrêt du mouvement révolutionnaire.

Plus de deux cents portraits, dans la suite desquels on verra défiler les figures des principaux acteurs du drame, depuis celles des encyclopédistes, des philosophes, des membres de la famille royale, des émigrants, des constituants, des conventionnels, des membres du Comité de salut public, de la Commune, des chefs vendéens, du directoire, des généraux, etc., sont semés chronologiquement, au milieu du récit illustré des événements, dont ce curieux ouvrage fourmille, et où les amateurs de choses d'art trouveront aussi leur compte. Car, à tout moment le regard du lecteur sera arrêté par des reproductions de superbes dessins originaux, et la plupart du temps inédits, signés des noms de : Moreau le Jeune, M^{me} Vigée-Lebrun, Prudhon, J.-B. Isabey, Greuze, Gros, David, Ducreux, Debucourt, Girodet, Boilly, Delacroix..., etc.

L'éditeur E. Flammarion a chargé de l'exécution de ce travail si considérable et si complexe, M. Armand Dayot, l'auteur du *Napoléon raconté par l'Image*, dont le succès a été si grand. Par son érudition artistique et historique, Armand Dayot était tout désigné pour cette mission.

Dans cet ouvrage le texte rapide, clair, précis, a une importance égale à l'image. Il l'accompagne, l'explique, la commente.

La *Révolution illustrée* est le complément, ou plutôt le prolongement normal du *Napoléon raconté par l'Image*. Et le public ne peut accueillir avec moins de faveur l'histoire par l'image de tout un peuple, à l'heure la plus tragique et la plus glorieuse de son existence, que celle d'un homme quelque épique que fût sa destinée.

MODE ET CONDITIONS DE LA PUBLICATION

La *Révolution française*, illustrée d'après tous les documents du temps et publiée sous la direction de M. Armand Dayot, paraîtra en 30 fascicules, du format grand in-8° oblong, au prix de 60 centimes chaque fascicule.

L'ouvrage renferme « 2000 planches », gravées avec soin et imprimées sur du papier couché, fabriqué spécialement pour ce tirage.

Chaque livraison aura sa couverture. Il paraîtra une livraison par semaine.

Un bon livre recommandé à toutes les mères

De l'éducation des jeunes filles, tel est le titre du nouvel ouvrage qui vient de faire paraître la baronne Staffe dans sa bibliothèque d'éducation française, si luxueusement éditée par Edouard Rouveyre. Ce volume renferme les « Avis de la marquise de Lambert à sa fille » et l'on y trouvera, ainsi que dans celui précédemment paru « de l'Education des jeunes gens », des conseils de la plus juste et la plus haute portée, sur tout ce qui concerne les devoirs de la vie.

En s'adressant aux jeunes filles, l'auteur fait surtout appel aux sentiments qui sont l'apanage de la femme, forment le caractère, conduisent l'esprit, gouvernent la volonté et répondent de la réalité et de la durée de toutes vertus. Toutes les mères, dans quelque situation qu'elles se trouvent, pourront mettre sous les yeux de leurs filles ces Conseils qui les guideront mieux que ne le pourraient faire les plus longs enseignements. Elles y trouveront les pensées les plus justes et les plus délicates.

Il est certain que la perfection et le bonheur se tiennent. Pour arriver à cette perfection, il suffira de lire, de peser chaque pensée de cette mère qui, connaissant à fond le monde et ses dangereux attraits, donne à sa fille les conseils de son expérience, de sa finesse exquise, de son intelligence remarquable et de ses sentiments nobles et élevés; l'essence, en un mot, de tout ce qu'elle a vu et médité, afin qu'elle soit la base de sa conduite et assure son bonheur.

Cette publication, d'un prix minime (trois francs) forme un beau volume in-16 Jésus, impression de luxe sur papier velin, titre rouge et noir, couverture avec fers gravés, et se trouve en vente chez tous les libraires de notre ville.

M. Ed. Rouveyre, éditeur, 76, rue de Seine, à Paris.

Bourse de Paris

Cours du 19 mai 1896

RENTES

3 0/0.....	compt.	102
3 0/0 amortissable.....	compt.	100 25
4 1/2 0/0.....	compt.	105 30

A LA BOULLE D'OR



FABRICATION ET RÉPARATION

D'HORLOGERIE, BIJOUTERIE & JOAILLERIE

Dorure et Gravure sur Métaux

LUNETTERIE & OPTIQUE

ÉLECTRICITÉ

Achat de Matières Or, Argent et Platine

Travaux soignés. — Prix modérés

On demande un apprenti

Une des vérités d'Henri Rochefort

Avez-vous remarqué que le grand Pamphlétaire Qui dédaigne tout, même le Parlement; Dont le dénigrement est l'œuvre journalière, A souvent dit du bien des Bicyclettes Clément. Et la renommée n'est plus à faire Chez LARRIVE, seul dépositaire.

J. BANASTON, du Touring-Club.

AVIS

M. AUDOUARD, chirurgien-dentiste à Brive, à l'honneur de prévenir sa clientèle de Cahors, qu'exceptionnellement il se rendra dans cette ville le samedi 23 courant, au lieu du dernier samedi du mois, il recevra toujours à l'hôtel de l'Europe, de 8 heures à 11 heures du matin et de 1 heure à 3 heures du soir.

Dans tous les cas où la nutrition est en souffrance, les médecins conseillent le *Vin de Peptone de Chapoteaut*; à ses propriétés alimentaires de la peptone, il joint les qualités toniques d'un bon vin d'Espagne. Rappelons à ce propos que la *Peptone Chapoteaut*, vu sa pureté, est employée à l'Institut Pasteur pour la culture des microbes.

A LOUER

Dans une jolie maison, un appartement bien composé.

S'adresser : 25, rue du Lycée, 25.

La Pharmacie populaire et commerciale

Rue de l'Hôtel de Ville, à Cahors, créatrice de la Pharmacie à prix réduit, est la seule qui donne des médicaments de choix à 50 0/0 au-dessous du tarif de la région.

A VENDRE

Un break léger à quatre places, en bon état. — Prix modéré.

S'adresser au bureau du Journal.

CHEMIN DE FER D'ORLÉANS

VOYAGE D'EXCURSION
AUX

Plages de la Bretagne

Du 1^{er} Mai au 31 Octobre, il est délivré des Billets de voyage d'excursion aux Plages de la Bretagne, à prix réduits, et comportant le parcours ci-après :

Le Croisic, Guérande, Saint Nazaire, Savenay, Questembert, Ploërmel, Vannes, Auray, Pontivy, Quiberon, Lorient, Quimperlé, Rosporden, Concarneau, Quimper, Douarnez, Pont-l'Abbé et Châteaulin.

Durée : 30 jours

Prix des billets aller et retour 1^{re} classe : 45 francs. — 2^e classe : 36 francs.

AVIS. — Ces billets comportent la faculté d'arrêter à tous les points du parcours, tant à l'aller qu'au retour. Le voyage peut être commencé à l'un quelconque des points du parcours.

La durée de validité peut être prolongée d'une, deux ou trois périodes de dix jours, moyennant paiement, avant l'expiration de la durée primitive ou prolongée, d'un supplément de 10 0/0 du prix des billets.

Il est délivré des Billets complémentaires du Voyage d'excursion aux Plages de Bretagne, réduite de 40 0/0, sous condition d'un parcours minimum de 150 kilomètres.

Ces Billets sont délivrés de toute station du réseau d'Orléans et séparément : le premier pour aller rejoindre le voyage d'excursion ; le second, s'il y a lieu, pour quitter le voyage d'excursion et permettant de se rendre à un point quelconque du réseau d'Orléans.

BAINS DE MER DE L'OcéAN

BILLETS D'ALLER ET RETOUR A PRIX RÉDUITS
VALABLES PENDANT 33 JOURS

Pendant la saison des Bains de mer, du 1^{er} Mai au 31 octobre, il est délivré, à toutes les gares du réseau, des Billets Aller et Retour de toutes classes, à prix réduits, pour les stations balnéaires ci-après :

Saint-Nazaire, Pornichet, Escoubac-la-Baule, Le Poulguen, Batz, Le Croisic, Guérande, Vannes (Port-Navalo, Saint-Gildas-de-Ruiz), Plouharnel-Carnac, Saint-Pierre-Quiberon, Quiberon (Belle-Isle-en-Mer), Lorient (Port-Louis, Larmor), Quimperlé (Pouldu), Concarneau (Beg-Meil, Fouesnant), Quimper (Bénodet), Pont-l'Abbé (Langoz, Loctudy), Douarnez, Châteaulin (Pentrey, Crozon, Morgat).

1^o Les billets pris à toute gare du réseau située dans un rayon d'au moins 250 kilomètres des stations balnéaires ci-dessus comportent une réduction de 40 0/0 en 1^{re} classe, de 35 0/0 en 2^e classe et de 30 0/0 en 3^e classe.

La durée de validité de ces billets 33 jours

peut être prolongée d'une, deux ou trois périodes successives de 10 jours, moyennant le paiement, pour chaque période, d'un supplément égal à 10 0/0 du prix du billet.

Exceptionnellement :

Le voyageur porteur d'un billet délivré aux conditions qui précèdent pour les stations balnéaires de la ligne de Saint-Nazaire (inclus) au Croisic et à Guérande inclus, a la faculté d'effectuer, sans supplément de prix, soit à l'aller, soit au retour, le trajet entre Nantes et Saint-Nazaire, dans les bateaux de la Compagnie de la Basse-Loire.

Le voyageur porteur d'un billet délivré pour les au delà de Vannes vers Auray aura la faculté de s'arrêter à celles des stations suivantes qui seront comprises dans le parcours de son billet : Sainte-Anne-d'Auray, Auray, Hennebont, Lorient, Quimperlé, Rosporden et Quimper.

Le voyageur porteur d'un billet délivré aux conditions ci-dessus à destination de Vannes, est autorisé à s'arrêter à Questembert à l'aller et à repartir de ce point au retour.

En outre, le voyageur porteur d'un billet délivré aux conditions qui précèdent, pour l'une quelconque des stations balnéaires ci-dessus, aura le droit de s'arrêter, une seule fois à l'aller ou au retour, pendant 48 heures, soit à Nantes, soit en deça.

2^o Les billets pris à toute gare située dans un rayon inférieur à 250 kilomètres desdites stations balnéaires, comportent une réduction de 20 0/0 sur les prix des tarifs généraux, sans toutefois que les prix à percevoir puissent excéder le prix applicable à un parcours de 250 kilomètres, ni être inférieurs au prix applicable à un parcours de 125 kilomètres.

Les billets doivent être demandés au chef de gare trois jours avant celui du départ.

Voyages dans les Pyrénées

La compagnie d'Orléans délivre toute l'année des Billets d'excursion comprenant les trois itinéraires ci-après, permettant de visiter le centre de la France, les stations thermales et balnéaires des Pyrénées et du Golfe de Gascogne.

1^{er} itinéraire

Paris, Bordeaux, Arcachon, Mont-de-Marsan, Tarbes, Bagnères-de-Bigorre, Montréjean, Bagnères-de-Luchon, Pierrefitte-Nestlas, Pau, Bayonne, Bordeaux, Paris.

2^e itinéraire

Paris, Bordeaux, Arcachon, Mont-de-Marsan, Tarbes, Pierrefitte-Nestlas, Bagnères-de-Bigorre, Bagnères-de-Luchon, Toulouse, Paris.

3^e itinéraire

Paris, Bordeaux, Arcachon, Dax, Bayonne, Pau, Pierrefitte-Nestlas, Bagnères-de-Bigorre, Bagnères-de-Luchon, Toulouse, Paris.

Les prix de ces billets sont les suivants :
1^{re} classe 163 fr. 50 — 2^e classe 122 fr. 50.

— Durée de validité : 30 jours.

La durée de ces différents billets peut être prolongée d'une, deux ou trois périodes de 10 jours, moyennant paiement, pour chaque période, d'un supplément de 10 0/0 du prix du billet.

Il est délivré de toute gare des compagnies d'Orléans et du Midi, des billets Aller et Retour de 1^{re} et 2^e classe rédoit, pour aller rejoindre les itinéraires ci-dessus, ainsi que de tout point de ces itinéraires pour s'en écarter.

AVIS. — Ces Billets doivent être demandés au moins 3 jours à l'avance.

PROTECTEURS DE LA CHAUSSURE

Système BLAKEY, à 0 fr. 50 la carte
Breveté S. G. D. G.

Enclume de Famille
Système breveté S. G. D. G. Prix 2 fr.

Toute personne soucieuse de ses intérêts doit employer le Protecteur de la Chaussure, système BLAKEY.

Adopté par l'armée dans quatre corps d'armée.

Essayer le Protecteur, c'est l'adopter. — Recommandé d'une façon particulière aux institutions et aux pères de famille.

Machines à coudre de tous systèmes, Vélocipèdes, Timbres caoutchouc, Brillant oriental pour meubles et parquets. Lessiveuses Soleil.

Écharpes pour maîtres et adjoints

EN VENTE : chez M. J. LARRIVE, rue de la Liberté, 16, Cahors. Seul représentant et dépositaire.

La Nouvelle Revue

18, Boulevard Montmartre, Paris.

Directrice : Madame Juliette ADAM

PARAIT LE 1^{er} ET LE 15 DE CHAQUE MOIS

PRIX DE l'abonnement	12 mois	6 mois	3 mois	
	Paris et Seine	50 ^{fr}	26 ^{fr}	14 ^{fr}
	Départements	56	29	15
	Etranger...	62	32	17

On s'abonne sans frais : dans les Bureaux de poste, les agences du Crédit Lyonnais et celles de la Société générale de France et de l'Etranger.

Journal de la Santé

REVUE D'HYGIÈNE ET DE MÉDECINE POPULAIRE
CRÉÉE EN 1884

PARAIT TOUS LES DIMANCHES EN 32 PAGES
avec gravures dans le texte.

Consultations gratuites par la voie du Journal par d'éminents spécialistes.

PRIME GRATUITE : Dictionnaire de l'Homme sain et de l'Homme malade, par le Dr J. Rossi, Encyclopédie complète d'Hygiène et de Médecine populaire. Cette prime vaut 8^{fr} en librairie.

ABONNEMENTS : UN AN, 6 FR.; UNION POSTALE, 8 FRANCS.
(Ajouter 1 fr. pour l'affranchissement de la Prime)

BUREAUX : 5, Bd Montmartre, Paris (Téléphone).
On s'abonne, en envoyant mandat-poste à l'Administration du Journal, 5, Boulevard Montmartre, Paris et à tous les Bureaux de poste de France et de l'Etranger.

EXPOSITION



CAHORS 1881

B. DOUCÈDE

Marchand Tailleur, à Cahors, rue de la Liberté

M. DOUCÈDE a l'honneur d'informer sa nombreuse clientèle, qu'il vient de recevoir toutes les marchandises Haute-Nouveauté, saison d'Été.

Il livrera, comme toujours, les commandes qu'on voudra bien lui faire, aux prix les plus modérés.

M. DOUCÈDE envoie des échantillons, ou se rend lui-même, sur demande.

Vignes Américaines

LES PLUS ANCIENNES DU DÉPARTEMENT

PAR MILLIONS de plants à la vente

en boutures, racinés et plants greffés soudés de toutes variétés

Grandes quantités de boutures pour greffage, 1 mètre de long
0,006 millimètres au petit bout.

Gamay × Coudere, Aramon × Rupestris Ganzin, Mourvèdre × Rupestris, Bourisquou × Rupestris, Riparia Gloire, Grand Glabre, Rupestris Phénomène du Lot, etc., etc. Ce dernier s'adapte à plus de 60 0/0 de calcaire. L'essayer c'est l'adopter.

Envoi franco des Catalogues prix-courant et notice sur le Rupestris Phénomène du Lot.

Vins des côtes du Lot, depuis 80 fr. la barrique logé et en sus franco sur wagon Puy-l'Évêque. Envoi d'échantillon franco contre 1 fr. en timbres-poste.

Vient de paraître :

Nos Expériences Pratiques sur la Culture des Vignes Américaines.

Prix : 3 fr. (franco poste).

4^{me} édition, revue et considérablement augmentée. En vente chez l'Auteur et principaux Libraires.

Pour toute commande de 100 francs en vins ou plants, nous donnons un exemplaire de notre ouvrage.

S'adresser au propriétaire, M. Victor COMBES, Chevalier du Mérite Agricole, à VIRE, par Puy-l'Évêque (Lot).

PIANOS
MUSIQUE & ORGUES

Ancienne Maison TRUFFIER, fondée en 1852

Arthur LAGAPE, facteur-accordeur de Pianos & Orgues

SUCCESEUR

2, Rue Taillefer et place Francheville, 40, Périgueux

LOCATION depuis 8 fr. par mois à l'année

PIANOS ENTIÈREMENT NEUFS

Rendus franco chez le client. Accord gratuit

Vente, Location, Échange, Accords, Réparations

Pour tous renseignements, s'adresser chez M. VIGOUROUX,

Organiste de la Cathédrale et professeur de piano,

Rue Clément-Marot, CAHORS



Clément

GRANDE MARQUE NATIONALE

CLÉMENT

LA MARQUE LA PLUS CONNUE DU MONDE ENTIER

La plus réputée — La meilleur marché

Bicyclette de luxe	500 fr. pneumatique DUNLOP	Bicyclette de luxe p ^o dames	575 fr. pneumatique DUNLOP
id. n ^o 1	375 fr. — —	id. n ^o 1	id. 450 fr. —
id. n ^o 2	325 fr. — —	id. n ^o 2	id. 375 fr. —

Toutes les roues des machines CLÉMENT sont montées avec les nouveaux rayons tangents incassables renforcés aux deux bouts.

Demander le catalogue à M. Jean LARRIVE, agent général, A CAHORS.

DES AGENTS SÉRIEUX SONT ACCEPTÉS DANS TOUS LES CANTONS DU LOT.

Beaulieu (Corrèze), pays adm., vie bon marché, belle MAISON, beau JARDIN, 46 ares, 30,000 fr., a coté 55,000 fr. Occasion pour se retirer des affaires ou prendre sa retraite.
Ecrire à M. de Masclary, à Tours.

IMPUISSANCE de l'homme Sterilité de la femme. Pilules effet immédiat, sans nuire à la santé, 4 fr. Dépôt unique Spitaels, ph., Lille. Envoi discret.

LE GOURMET

REVUE DE CUISINE PRATIQUE

Abonnement pour un an :

France	5 fr.
Etranger	6 fr.

On s'abonne sans frais dans tous les Bureaux de poste.

Bureaux : 12, rue Turbigo, Paris

Le propriétaire-gérant : LAYTON.

PLUS DE CHEVAUX COURONNÉS!!!
GUÉRISON prompte et sans traces des chutes, écorchures, coupures, piqûres, crevasses, cassures, gerçures, maladies de la peau, plaies de toutes natures. Réparation exacte du poil par le vrai Réparateur TRICARD. Se trouve dans toutes les bonnes pharmacies. — Flacon de 1 fr. 50 et 2 fr. 50 avec indication. Se défier des contrefaçons. — Exiger le vrai Réparateur TRICARD, dit aussi réparateur J. B. A. T. connu depuis plus de 30 ans, toujours flacons carrés plats, étiquettes jaunes.

DÉPOSÉ

PULVÉRISATEUR-DEPEYRE
A pompe directe et air comprimé
1^{er} Prix — Hors Concours — Médailles d'Or
Dans les principaux Centres viticoles de France
Derniers Perfectionnements. Appareil garanti
28 P. CUIVRE JAUNE — 32 P. CUIVRE ROUGE
F. DEPEYRE, Inventeur-fabricant
Chevalier du Mérite Agricole
18, Boulevard Gambetta, à Cahors (Lot)
NOTA. — Vu le grand nombre de demandes prière de se faire inscrire au plus tôt.

ENTREPRENEUR DE PEINTURE
Papiers peints en tous genres
Encadrement
Bonne exécution. — Solidité. — Prix modérés.

Peinture
Vitrerie
Faux bois
Marbre

Henri SÉGUY
Rue du Lycée, n^o 40, CAHORS